

Date de la convocation : 19 janvier 2011

Présents: BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusée: BILLOT Maryse procuration à BOBILLIER Christine.

Emilio JUAREZ a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 13 DECEMBRE 2010

Le compte-rendu du 13/12/2010 est adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1. Dates des manifestations

- Vendredi 28 janvier à 20 h 00 Théâtre en l'air, Espace du Marais. Tout public (4€)
Le spectacle du Théâtre en l'air est organisé dans le cadre d'une programmation proposée durant la semaine, aux enfants des écoles de Saône, Montfaucon, Gennes et Deluz.
- Samedi 29 janvier à 16 h et 18 h Chorales des écoles maternelle et élémentaire et représentation théâtrale, organisée par l'Asparèle, Espace du Marais.
- Lundi 31 janvier à 16 h 30 Don du sang, Espace du Marais.
- Samedi 05 février à 20 h 30 Souper dansant organisé par le club de hand ball, Espace du Marais,
- Samedi 12 février à 20 h 00 Concert Cécile et Jean-Noël Klinguer à l'église (entrée gratuite).
- Vendredi 18 février à 20 h 30 Diaporama sur le 40^{ème} anniversaire du jumelage à Heckendalheim, salle Guinemand.

C'est à la suite de son assemblée générale qui aura lieu à 19h45 que le comité de jumelage proposera un diaporama suivi d'un débat, sur la rencontre à Heckendalheim en septembre 2010, et un échange sur la préparation de la réception de nos amis allemands les 14, 15 et 16 octobre 2011.

- Mercredi 09 mars à 17 h 00 Cinéma « une vie de chat », Espace du Marais.
à 20 h 00 Cinéma «Poupoupidou », Espace du Marais.

2. Saveurs et Passions : information

Cette manifestation aura lieu les 2 et 3 avril 2011.

Les invitations ont été envoyées aux exposants.

La buvette avec restauration sera tenue par le Comité de Jumelage (repas sur réservations).

L'entrée sera de 2 € (avec cadeau de bienvenue) et les conditions d'installation pour les exposants restent les mêmes que les années précédentes (inscription gratuite mais fourniture d'un lot qui servira pour la tombola).

La commission fait appel aux bénévoles pour participer à cette manifestation.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

3. Budget 2011 : nouvelles dépenses d'investissement

Par délibération du 28/09/2010, le Conseil municipal a décidé de lancer la procédure de concours pour le groupe scolaire et de fixer l'indemnité donnée aux trois candidats retenus à 9 000 € H.T. .

Le choix du maître d'œuvre devra être acté lors de ce présent conseil, l'adjoint aux finances propose d'inscrire les crédits nécessaires, au compte 2031, avant le vote du budget, soit la somme de 32 292 € qui sera répartie auprès des trois lauréats.

Approuvé à la majorité : 15 voix pour, 2 abstentions (Emilio JUAREZ, Christian PRAOM).

4. Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe au 1er février 2011

Christine DUCOULOUX, agent titulaire d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe est promue au grade supérieur par avancement de grade selon l'ancienneté. Il est donc proposé :

- La suppression d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet,
 - La création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2011.
- Approuvé à l'unanimité.

5. ZAC de la Gilleroye : approbation du dossier d'enquête préalable à l'utilité publique et parcellaire

Par délibération du 28 juillet 2004, le Conseil Municipal de SAONE décidait d'engager les études de faisabilité nécessaires à l'aménagement du secteur dit « Au Nid, la Combe Bernard ».

Le Conseil Municipal décidait d'engager la procédure de création de la Zone d'Aménagement Concerté « La Gilleroye » Z.A.C. à vocation essentiellement d'habitat dans le cadre des dispositions réglementaires du Plan d'Occupation du Sol, et de fixer les modalités de la concertation.

A cet effet, la commune a établi le dossier de création d'une ZAC approuvé par délibération du 30 août 2006.

En application des articles L. 311-5 et R. 311-6 du Code de l'urbanisme, son aménagement et son équipement sont concédés, par la commune, selon les stipulations d'une concession d'aménagement, à une personne privée ou publique y ayant vocation.

Pour permettre la mise en œuvre de cette opération, la collectivité doit maîtriser le foncier.

La commune a engagé des négociations avec l'ensemble des propriétaires fonciers et trouvé des accords avec certains d'entre eux représentant 51 % de la surface, soit 63 522 m².

Il reste à acquérir 61 827 m² auprès de deux familles de propriétaires fonciers.

La négociation se heurte à deux obstacles :

- la maîtrise foncière totale de la zone est mise en échec par l'existence d'un compromis de vente liant depuis 2007 les propriétaires des terrains litigieux avec un privé,
- Un différend sur le prix au m² de terrain.

La commune souhaite aboutir à un accord amiable. Cependant, pour permettre l'avancement de cette opération, la commune envisage le dépôt d'un dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire conjointe portant sur l'acquisition de terrains nécessaires à l'aménagement de la zone d'aménagement concertée « La Gilleroye ».

Pour ce faire, elle a saisi France Domaine pour procéder à l'évaluation globale et forfaitaire de l'ensemble des terrains figurant dans le périmètre de l'opération.

Le coût global des acquisitions foncières, toutes indemnités confondues (réemploi, indemnités d'éviction de l'exploitant, marge de négociation) est estimé à un montant arrondi de 2 318 000 € suivant estimation datée du 22 décembre 2010 (010-532V1314)

Le coût global d'aménagement et d'équipement de la zone est estimé à 4 491 817 € TTC.

Le Conseil municipal, décide à la majorité : 16 voix pour, 1 abstention (Claude MENETRIER) :

Article 1er : Le projet de dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointe portant sur l'acquisition de terrains nécessaires à l'aménagement de la ZAC La Gilleroye est approuvé.

Article 2 : Demande à Monsieur le Préfet de soumettre à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointe portant sur l'acquisition de terrains nécessaires à l'aménagement de la ZAC La Gilleroye.

Article 3 : Charge Monsieur le Maire ou son adjoint de signer toute pièce utile à la procédure

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

6. Résultats de l'I.N.S.E.E.

Les résultats du recensement 2010 sont présentés :

Population municipale	3 189 habitants
Population comptée à part	76 habitants
Population totale	3 265 habitants

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

7. Péri-scolaire : vote des tarifs pour les vacances de février

Il est proposé l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver, du 21 au 25 février 2011 et de maintenir les tarifs et les conditions d'accueil pratiqués pendant les vacances d'octobre 2010 :

- accueil des enfants saônois de 4 à 11 ans,
- centre ouvert de 7h30 à 18h30.
- temps d'accueil de 7h30 à 9h30 et départ échelonné de 17h30 à 18h30

Journée sans repas	11.23 €
Journée avec repas	14.25 €
La semaine de 5 jours avec repas	69.58 €

s :

- T
a
r
i
f

Approuvé à l'unanimité.

Il est rappelé le souhait d'accueillir les enfants la première semaine de chaque « petites vacances » (sauf vacances de Noël).

L'accueil de loisirs pour les vacances de printemps aura lieu du 18 au 22 avril 2011.

8. Péri-scolaire : accès des enfants des agents n'habitant pas la commune pendant les vacances

Compte tenu des règles d'accès aux services du péri-scolaire et C.L.S.H. réservé aux enfants de Saône et de la demande d'agents de la commune ne résidant pas à Saône étant confrontés à des contraintes de garde d'enfants pendant les vacances, il est proposé aux membres du Conseil municipal de permettre l'accès du service C.L.S.H. aux enfants des agents communaux ne résidant pas à Saône, pendant les vacances.

Approuvé à la majorité : 16 voix pour, 1 abstention (Mathieu GOGUEL).

9. Groupe scolaire : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

L'opération de la réhabilitation et d'extension d'un groupe scolaire à Saône consiste à réaliser un groupe scolaire comprenant l'aménagement de 10 salles de classes, de 3 salles d'activités, de locaux administratifs et d'un restaurant scolaire pour accueillir 110 enfants élémentaires et 30 enfants maternelles.

Suite à l'appel à candidatures, trois candidats ont été retenus par le jury de concours. Les dossiers présentés par les trois candidats ont été étudiés par la commission technique qui a présenté ses conclusions au jury de concours. L'anonymat des offres n'a été levé qu'après signature du P.V. d'attribution.

Après une phase de négociation le projet du groupement « SERGE ROUX – INGETEC'S – IGB » dont le mandataire est « SERGE ROUX » qui est en concordance avec le programme, a été validé par le jury de concours et est présenté au vote pour :

- Attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et l'extension d'un groupe scolaire au groupement « SERGE ROUX – INGETEC'S – IGB » dont le mandataire est « SERGE ROUX » pour un montant de 338 560,00 euros hors taxes.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre
- Valider l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux pour la réhabilitation et l'extension d'un groupe scolaire pour un montant de 2 580 000,00 € H.T.

Approuvé à la majorité : 14 voix pour, 3 abstentions (Emilio JUAREZ, Claude MENETRIER, Christian PRAOM).

Les travaux seront réalisés en deux phases pour une livraison prévue en septembre 2013. La gêne occasionnée auprès des enfants scolarisés sera minimisée car lors de la 1^{ère} phase de construction les enfants occuperont les classes actuelles et lors de la 2^{ème} phase de réhabilitation, les enfants seront installés dans les nouvelles classes.

COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

10. Budget caveaux : vote des tarifs

Les nouveaux tarifs pour les concessions et les caveaux, urnes et columbariums sont proposés par la commission :

Tarif pour chaque classe de concession :

- Concessions cinquantenaires :
 - Une tombe adulte 1 ou 2 places : 204 €
 - Une tombe enfant 1 ou 2 places : 114 €
- Concessions trentenaires :
 - Une tombe adulte 1 ou 2 places : 108 €
 - Une tombe enfant 1 ou 2 places : 60 €

Un caveau simple à 2 places :	192 €
Un caveau double à 4 places :	324 €
Jardin d'urnes 4 places :	54 €
Columbarium 4 places :	54 €

- Concessions de 15 ans :

Une tombe adulte 1 ou 2 places :	67 €
Une tombe enfant 1 ou 2 places :	38 €

Tarif des caveaux, urnes et columbarium pour chaque terrain concédé (prix TTC) :

- 1 caveau simple 2 places :	1 608 €
- 1 caveau double 4 places :	2 476 €
- 1 caveau 50/50 dans le jardin d'urnes 4 places :	555 €
- 1 case dans le columbarium 4 places :	455 €

Approuvé à l'unanimité.

11. Changement de situation administrative d'un agent technique

Un agent de la commune qui bénéficiait d'un C.P.A. depuis 2004 est atteint par la limite d'âge et a du être mis à la retraite d'office au 10 janvier.

Cependant la commune a la possibilité de continuer à l'employer en tant qu'agent non titulaire, ce qui peut favoriser la transmission de son savoir aux agents techniques dans les meilleures conditions.

M. le Maire propose de nommer de M. Mainet Michel sur un poste d'agent non titulaire du 1^{er} février au 30 juin 2011.

Approuvé à la majorité : 14 voix pour, 3 abstentions (Patrice DI BENEDETTO, Benoit HUFSCMITT, Christian PRAOM).

12. Forêt : travaux d'entretien 2011

L'O.N.F. propose la réalisation de travaux en 2011 dans la forêt communale, relatifs au programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune.

Ces travaux seront réalisés sur les parcelles 2 – 8 – 22 – 26 – 29 – 30 – 32 – 43 – 44 – 45 – 46 – 47 pour un montant de 32 542.50 € HT.

Le programme d'actions de l'ONF pour 2011 est approuvé à l'unanimité.

Affouage :

La non attribution des lots dans les délais est due aux retards d'intervention des forestiers sur la parcelle 8. Une trop forte hygrométrie interdisait l'accès à cette parcelle, par prudence, afin de préserver les nouvelles essences d'arbres.

L'attribution des lots aura lieu le vendredi 28/01/2011 à partir de 18 h 00 au préau de l'école de la mairie.

COMMISSION URBANISME

13. Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION URBANISME 19 JANVIER 2011					
DP DEPOT	RICHARD Daniel	9 rue du Fourney	Véranda		02553211C0001
	MARGUET Michel	5 rue des Hurlevents	Construction d'une véranda		02553211C0002
	DORDOR Isabelle	28 Grande Rue	Pose de plaques isolantes + crépi		02553211C0003
DP DECISION	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Réalisation d'un accès fermé par un portail	Accordé	02553210C0070
	GRANGEOT André	7 rue J-Ph Rameau	Muret de clôture	Accordé	02553210C0073
	PAUSET James	23 rue Louis Pergaud	Pose d'un velux	Tacite	02553210C0075
	DUCROS Pascal	46 rue des Frères Maire	Ravalement de façades	Tacite	02553210C0077
	PAGNOT Christian	6 rue Alix Champlon	Installation panneaux photovoltaïques	Tacite	02553210C0078
	ECREMENT Benoît	3 B rue des Hurlevents	Création d'une piscine enterrée	Accordé	02553210C0081
	VIENNET Denis	6 rue des Arondes	Installation panneaux photovoltaïques	Tacite	02553210C0082
	CHAMPLON Raymond	21 avenue de la Gare	Réfection toiture	Tacite	02553210C0083
	BARTHOD Eric	5 rue du Fourney	Véranda en façade	Accordé	02553210C0084
	LAZZERONI Raphaël	10 rue Mozart	Tuiles photovoltaïques	Tacite	02553210C0085
	LAZZERONI Raphaël	10 rue Mozart	Abri bois	Accordé	02553210C0086
	PICHONNAT Fabrice	1 rue des Tilleuls	Auvent en bois	Accordé	02553210C0087

PC	BOBILLIER Claire	10 rue de la Fontaine	Garage avec terrasse - Réfection escalier		02553210C0035
DEPOT	AKERYS PROMOTION	Avenue de la Gare	24 logements collectifs - 11 maisons individuelles		02553210C0036
PC	DUCCESCHI Jean-Pierre	16 rue de la Cassotte	Création : 2 logements T4 Démolition : garage.		02553210C0037
DEPOT	NICOLAS Daniel et Agnès Distribution CASINO France	Lot "Pré Devant la Cure" 4 rue du Lac	CN Extension Supermarché		02553210C0038 02553211C0001
PC	S.D.I.S du Doubs	Rue du Cheneau Blond	Extension et modification des volumes en façade sud.	Accordé	02553209C0006(1)
DECISION	RINALDI Thierry BERCOT / BITSCHENE	10 rue du Goupil Lot "Pré Devant la Cure"	Ajout 1 porte de service dans garage Pose d'un velux sur toiture garage Réhausse de la maison de 30 cm Modif teinte crépi en ton pierre. CN	Accordé Refusé	02553210C0021(1) 02553210C0023
	S.E.D.D. Maisons CONTOZ CANTIN Jean-Pierre MOTTAS Séraphin	Rue de la Glacière ZI de la Gare Lot "Pré Devant la Cure" 6 rue des Marais	Nouvelle décision : Construction d'une salle d'activité et programme tertiaire avec démolition d'un bâtiment. Réhabilitation d'un bâtiment existant CN Auvent en bois	Accordé Accordé Accordé Accordé	02553210C0024 02553210C0033 02553210C0034 02553211C0002
PC MODIF DEPOT					
CUa	Me MARCONOT SCP Racle et Colin SCP Racle et Colin SCP PASQUIER SCP TRESCH & THUET	9 rue de la Fontaine 17 bis rue de l'Industrie 65 rue des Frères Maire 3 rue du Château 18 rue de la Mairie	Simple information Simple information Simple information Simple information Simple information		02553210C0051 02553210C0052 02553211C0001 02553211C0002 02553211C0003
			Nom du vendeur		
DIA	SCP MARCONOT	9 rue de la Fontaine	EUSCHELER Marcelle		

14. Transfert de voirie des lotissements Bellevue et Bouleaux

Lotissement Bellevue

Les travaux relatifs aux équipements communs du permis de lotir autorisé sous le numéro LT 255 32 01 B 0005 LE 20 mars 2002 dénommé "Lotissement Bellevue » ont été déclarés conformes et ont fait l'objet le 9 juin 2006 d'un PV de réception attestant l'achèvement de l'ensemble des équipements.

La délibération du Conseil municipal du 26 juin 2002 avait autorisé le maire à signer une convention de transfert.

Il est demandé au Conseil municipal de prononcer le transfert dans le domaine public de la commune des équipements suivants pour le lotissement Bellevue :

-
-
-

Voirie
Réseaux secs et humides
Espaces Verts

Approuvé à l'unanimité.

Lotissement des Bouleaux

Les travaux relatifs aux équipements communs des permis de lotir autorisés sous les numéros LT 532 94 B 0002 pour la tranche 1 et LT 0255 3299 B 0001 pour la tranche 2 dénommés "Lotissement Les Bouleaux » ont été déclarés conformes et ont fait l'objet d'un PV de réception attestant l'achèvement de l'ensemble des équipements.

Par ailleurs, les remarques soulevées par la commission urbanisme suivantes ont fait l'objet d'une mise en œuvre.

- la taille de la haie,
- le redressement du candélabre au droit du 17 rue Jean-Philippe Rameau,
- le nettoyage de la rue piétonne cadastrée AB 213.

Il est demandé au Conseil municipal de prononcer le transfert dans le domaine public de la commune des équipements suivants pour le lotissement Les Bouleaux :

-
-
-

Voirie
Réseaux secs et humides
Espaces Verts

Approuvé à l'unanimité.

La remise gratuite de ces équipements à la commune sera régularisée par un acte authentique conclu devant notaire, dont les frais sont à la charge de la Société Néolia.

Dès l'accomplissement de cette formalité, la commune assumera la propriété, la gestion et l'entretien des ouvrages susvisés.

15. Syndicat des Alaines : information des travaux 2011

Le Syndicat des Alaines s'est prononcé pour la réfection de 930 ml de conduite depuis la ferme CUCHE jusqu'à la STEP. Ces travaux sont rendus nécessaires du fait de la vétusté et de l'infiltration d'eaux parasites, lors de fortes pluies. Cette conduite concerne l'acheminement des effluents de Montfaucon.

Le cabinet POYRY suivra ce chantier. Un appel d'offres sera effectué ainsi que des demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau et du Conseil général.

Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement débuteront, rue du Marais, le jeudi 27/01/2011. Ces travaux sont prévus dans le cadre de la restructuration des réseaux d'assainissement dans le secteur de la rue de la Fontaine.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

16. Rattachement d'une délibération - avenant au contrat de maîtrise d'œuvre B.E.J., rue de la Fontaine

La délibération suivante a été rattachée au Conseil municipal du 13/12/2010.

Le Conseil municipal avait décidé le 19/10/2010 de lancer les travaux de restructuration du réseau d'assainissement rue de la Fontaine, pour un montant global estimé de 542 342.97 € H.T.

Le marché de maîtrise d'œuvre avait été attribué au cabinet B.E.J. pour un montant de 18 560 € H.T. le 20 janvier 2010, qui n'avait pu intégrer des travaux supplémentaires et un découpage en trois phases pour une meilleure cohérence sur le raccordement des réseaux adjacents.

Par conséquent, il a été nécessaire de signer un avenant au marché de Maîtrise d'œuvre s'élevant à la somme de 11 171.47 € H.T. soit 60.19 % du marché total.

17. Repas des anciens et intervention à la maison de retraite

M. le Maire remercie les élus, les conjoints, les membres du C.C.A.S. qui ont participé à l'organisation du repas des anciens et de la réception à la maison de retraite. De nombreux témoignages de satisfaction et remerciements ont été reçus à la mairie.

15. Dates à retenir

- Prochaine réunion du Conseil municipal le mardi 22 février 2011 à 20h00

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,
Alain VIENNET



Le Rapporteur,
Emilio JUAREZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Juarez'.